



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2017

Préfecture de la Région Guadeloupe

29 MAI 2017

Service Courrier

Date de la convocation
05/04/2017

Nombre de conseillers

En exercice
29

Présents
19

Absents
10

Dont Procuration
03

19

Vote à l'unanimité

Pour : **22**

Contre : **00**

Abstention : **00**

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture
Le :

29 MAI 2017

La Publication et/ou la notification du :

29 MAI 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept, le mardi 11 avril, à neuf heures (09H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 05 avril 2017.

PRÉSENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) – Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5^{ème} Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6^{ème} Adjointe) – M. RENIER Philippe (7^{ème} Adjoint) – Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8^{ème} Adjointe) – M. BARTHEL Léonard – Mme SAINTE-LUCE Ninette – M. CHAIBRIANT Michel – Mme DEGLAS Louisiane – Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOËL Jean-Philippe – M. FRANCISQUE Jean-Louis – Mme BARTHEL Annick.....(19)

REPRÉSENTÉS : M. RENIER Renaud (ayant donné procuration à M. RENIER Philippe) – Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à Mme DEGLAS Louisiane) – M. EDAU François (ayant donné procuration à M. NOËL Jean-Philippe).....(3)

ABSENTS : M. JERSIER Claude – M. LAROCHELLE Louis – Mme LAROCHELLE Laurence – Mme MACHARES Chantal – M. LIBER Jean – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence.....(7)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Annick BARTHEL a été désigné pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**AUTORISATION À DONNER AU MAIRE
- POUR RENFORCER L'ENGAGEMENT PARTENARIAL
AU TITRE DU SERVICE CIVIQUE**

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code du Service National ;
- Vu la loi N02010-241 du 10 mars 2010 créant le Dispositif « Service Civique » ;
- Vu le Décret n°2010-485 du 12 mai 2010 d'application de la loi N°2010-241 relatif au service civique ;
- Vu la Décision n°GA-971-15-00014-00 portant agrément au titre de l'engagement de service civique du 18/12/2015 ;
- Considérant la délibération n°01 du 30/10/2015 relative au Service Civique à Trois-Rivières ;
- Considérant que l'engagement de service civique repose sur plusieurs objectifs tenant compte des enjeux sociaux, environnementaux et de mixité sociale ;
- Considérant que les missions qui seront accomplies par les jeunes engagés devront présenter un caractère d'intérêt général ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

.../...



.../...

*A l'unanimité,***DÉCIDE****Article 1 :**

DE DEMANDER la révision de l'agrément obtenu auprès de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale (DJSCS) en tenant compte des modalités suivantes :

- 1) - Modification du calendrier d'accueil en fonction des missions retenues pour 2017, comme suit :

		Nombre d'entrées mensuelles – ANNÉE 2017							
Date d'accueil	Durée de la mission	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	Total
		01/03/2017	0	0	5	0	0	0	0
01/05/2017		0	0	3	0	0	0	0	3
01/11/2017		0	0	2	0	0	0	0	2
TOTAL Année 2017		0	0	10	0	0	0	0	10

- 2) - Accueil des jeunes au titre de l'année 2018, selon le calendrier prévisionnel suivant :

		Nombre d'entrées mensuelles – ANNÉE 2018							
Date d'accueil	Durée de la mission	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	Total
		01/03/2018	0	0	4	0	0	0	0
01/04/2018		0	0	2	0	0	0	0	2
01/09/2018		0	0	2	0	0	0	0	2
01/11/2018		0	0	2	0	0	0	0	2
TOTAL Année 2018 (engagement en cours)		0	0	10	0	0	0	0	10

- 3 - Élargissement des missions pouvant répondre aux besoins de la population et du territoire dans les domaines de la jeunesse et des sports, de l'action culturelle et des loisirs, de la sécurité et des interventions d'urgence.

Article 2 :

DE DONNER POUVOIR au Maire aux fins de signer une convention de partenariat avec la Région Guadeloupe en vue de *la prise en charge de services civiques* dont le nombre peut s'élever à trois (3) dans le cadre de l'exercice de missions concourant à la culture, aux sports et à la sécurité sur le territoire communal.

Article 3 :

D'INVITER Madame le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet, au budget.

Article 4 :

DE DIRE que les crédits subséquents seront revalorisés en application de la réglementation en vigueur et reconduits sur les années concernées par l'agrément.

.../...



.../...

Article 5 :

DE DONNER Mandat à Madame le Maire pour mener à bien cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- *recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- *recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre*

Hélène VANNOUR CHRISTOPHE

